

faire part à mes collègues de la Chambre des problèmes qui assaillent l'industrie chimique. Elle s'est développée à tel point qu'elle a maintenant dépassé le stade du nationalisme. Quand on lui commande un produit chimique, elle a maintenant recours à l'informatique. Elle alimente l'ordinateur de données relatives aux substances, à la main-d'œuvre, aux frais de transport et aux taxes. Et la machine dit à qui confier la commande. Ce qui démontre que dans une économie comme la nôtre, où les intérêts étrangers dominent le secteur chimique, personne ne se préoccupe du besoin que ressent l'industrie canadienne de faire une percée, dans le domaine de la chimie, sur les marchés d'exportation. Ce principe s'applique aussi à d'autres sphères. Cette situation inquiète bon nombre d'entre nous.

Il suffit de songer aux gigantesques compagnies américaines et à leurs programmes de recherches et de mise au point pour se rendre compte que l'économie canadienne, du côté des filiales industrielles, est dans une bien piètre et bien fâcheuse situation pour ce qui est de stimuler les exportations. Voilà où en est le développement de notre économie canadienne. Le marché d'exportation est la clé de voûte du progrès économique. Si l'on songe que nous dépendons des compagnies des États-Unis, en matière de recherches et de développement, et que ces compagnies établissent des succursales qui desserviront le marché intérieur, non le marché d'exportation, cela nous donne une idée de la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons au Canada.

Je pourrais peut-être faire part au secrétaire parlementaire d'un fait qui m'a été raconté à bord d'un avion qui m'amenait à Ottawa. J'y ai fait la connaissance d'un homme qui s'occupe de publicité. Il a tenté d'emprunter de la banque pour agrandir son établissement. Il s'agissait, d'après lui, d'une modeste somme. La banque la lui a refusée. Quelque temps plus tard, il reçut un appel du directeur de la banque. Je constate que le chef de file parlementaire se montre très attentif car il a déjà été directeur d'une banque. Enfin, ayant invité le monsieur en question à passer le voir plus tard, le directeur de la banque lui a demandé s'il consentirait à vendre son établissement à un groupe d'Américains. Selon le directeur, la banque était prête à financer des Américains qui acceptaient de payer environ 2 millions de dollars pour la compagnie canadienne.

Voici donc un entrepreneur canadien qui désire contracter un modeste emprunt pour agrandir son entreprise mais qui se fait refuser par la banque. Mais plus tard le directeur

le fait revenir pour tenter de le persuader de vendre son entreprise canadienne à un groupe des États-Unis, ce qui permettrait à la banque d'utiliser les épargnes des Canadiens pour financer l'achat.

• (5.30 p.m.)

Voilà l'état d'esprit non seulement de ceux qui occupent le banc du gouvernement, mais des autres Canadiens. Nous devons, aujourd'hui, faire quelque chose à ce sujet. C'est très beau sans doute de parler des problèmes commerciaux, mais nous devons tenir compte des problèmes pratiques auxquels doivent faire face, en ce moment, les hommes d'affaires canadiens. Que le gouvernement les encourage à développer une économie contrôlée par les Canadiens. Il nous faut un programme de recherche et de développement, appuyé et assisté par le gouvernement, afin d'accroître l'exportation canadienne pour que nous ne dépendions plus des opérations des filiales de compagnies américaines.

Les déclarations faites à la Chambre par le secrétaire parlementaire et d'autres députés au sujet des barrières non tarifaires sont absolument exactes. Il y a des problèmes de contingents et de taxes-frontières. Le député de Wellington a signalé les problèmes causés par un système à deux prix dans certains pays. J'ai été un peu surpris qu'il ait attiré l'attention sur l'administration centrale de l'électricité en Angleterre qui, selon les représentants de la Canadian General Electric, a refusé une offre de la Canadian General Electric relative à de l'équipement électrique lourd à utiliser en Angleterre.

Lorsque nous examinons en comité les résultats de la négociation Kennedy, nous avons entendu des instances et des insinuations contre la Suède. Il était plutôt frappant d'entendre à une séance le vice-président de la General Electric du Canada se plaindre des barrières douanières établies par l'Angleterre et la Suède car le président de la même compagnie, dans un discours qui faisait partie de la brochure distribuée aux membres du comité, a demandé que l'Hydro-Ontario accorde la préférence au matériel de sa compagnie. Celle-ci réclamait le même privilège qu'elle refusait à d'autres compagnies. Voilà un aspect de nos difficultés. La General Electric du Canada devrait mettre de l'ordre dans ses affaires, non seulement dans ce domaine mais dans le domaine des prix. Nous savons les inconvénients que cette compagnie a dû subir pour avoir fixé des prix dans d'autres pays.